



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## insertion professionnelle

Question écrite n° 56058

### Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur les enveloppes complémentaires contrat unique d'insertion - contrat initiative emploi (CUI-CIE) accordées par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP). Des enveloppes complémentaires CUI-CIE, dédiées exclusivement au public senior demandeur d'emploi de très longue durée, sont actuellement accordées par les directions régionales. Elle lui demande le montant de ces enveloppes, la répartition par région et la date limite autorisée pour l'utilisation de ces fonds.

### Texte de la réponse

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social a notifié en fin de premier semestre une enveloppe complémentaire de 20 000 contrats uniques d'insertion - contrats initiative emploi (CUI-CIE) destinée aux demandeurs d'emploi de très longue durée (18 mois d'inscription à Pôle Emploi dans les 24 derniers mois), de longue durée (12 mois ou plus d'inscription à Pôle Emploi) et les demandeurs d'emploi seniors (plus de 50 ans) ainsi que les travailleurs handicapés. Sur l'année, l'enveloppe financière des CIE est de 204 M€ en autorisations d'engagement (AE) et 104 M€ en crédits de paiement (CP). Les paramètres moyens de prise en charge des CIE sont les suivants : un taux moyen de prise en charge de 30,7 %, une durée totale de 10 mois, une durée hebdomadaire de 33 heures et un taux de financement des conseils généraux de 3 %. La circulaire DGEFP n° 2014-03 du 20 juin 2014 relative à la programmation des contrats uniques d'insertion et emplois d'avenir au 2e semestre 2014 détaille la répartition des enveloppes physiques et financières par région, ainsi que les modalités de prescription des contrats.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Le Callennec](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56058

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 mai 2014](#), page 4208

**Réponse publiée au JO le :** [16 décembre 2014](#), page 10570